



Wakah Chan - Club d'Astronomie

Règlement Intérieur

*Ce règlement intérieur a pour objectif de compléter les statuts de l'Association,
Dont l'objet est la pratique de l'Astronomie en général.*

Article I. Règles d'usage des locaux mis à disposition par la Mairie

- Les adhérents du Club s'engagent à faire régner le bon ordre tant à l'intérieur de la salle qu'aux abords proprement dits de celle-ci.
- Les issues de secours doivent rester dégagées.
- Il est interdit d'apposer des affiches aux murs de la salle.
- Les portes d'accès à la salle doivent être maintenues ouvertes pendant la présence du public. En cas de nécessité de fermeture, elles seront placées sous la responsabilité d'une personne qui demeurera de façon permanente à proximité pour procéder à l'ouverture en cas de besoin.
- Respecter les règles de voisinage lors des observations (aucune nuisance sonore ne sera tolérée la nuit)
- Toute manifestation publique doit obligatoirement se terminer à 2h30 du matin pour permettre une évacuation totale à 3h00 du matin.
- L'utilisation de la salle oblige la restitution des lieux propres et débarrassés de toute fourniture utilisée ou non.
- Les Membres adhérents et les Clubs invités avant de quitter la salle doivent s'assurer que toutes les issues sont closes, que l'éclairage est éteint, que tous les volets motorisés sont baissés.
- L'utilisation des avertisseurs sonores est interdite aux abords de la salle.
- L'arrivée et le départ des véhicules doivent être faits de manière à ne pas troubler le repos des habitants du quartier.
- Le stationnement des véhicules doit s'effectuer sur le parking.
- Le stationnement sur les pavés autobloquants (salle Hélios à Coudray) est strictement limité au déchargement et au chargement des instruments lourds et encombrants.

Wakah Chan - Club d'Astronomie
Mairie Déléguée de Coudray - 17 rue des Grands Vents, Coudray - 45330 Le Malesherbois

www.astronomie45.com – wakahchan.astro@gmail.com

Siret : 84211594100010 – RNA W453001859

Date d'application 05/09/2022

Article II. Fonctionnement et règles de l'activité

- Le Club se réunit au minimum deux fois par mois :
 - Salle Hélios à Coudray, 45330 Le Malesherbois
 - Salle polyvalente à Orveau-Bellesauve, 45330 Le Malesherbois
- Un planning annuel sera envoyé à l'ensemble des adhérents.
- Lors des réunions, la priorité est donnée aux observations.
- Des rendez-vous pourront avoir lieu en semaine pour suivre des événements exceptionnels liés à l'astronomie en accord avec la Mairie du site choisi pour l'évènement.
- Le matériel est utilisé uniquement dans le cadre des activités d'astronomie.
- L'utilisation d'instruments artisanaux ayant une alimentation électrique est admise sous réserve d'avoir toutes les protections requises afin d'éviter des risques de dégradation des installations électriques mises à disposition.
- Les enfants de moins de 11 ans devront être accompagnés sur toute la durée de la réunion ou de l'observation.
- Les enfants de moins de 14 ans devront être accompagnés des parents après 23h00, sauf accord entre parents et encadrants.
- Les membres adhérents s'engagent à utiliser avec soin le matériel du club mis à disposition.
- Les membres adhérents souhaitant emprunter le matériel du club en dehors des périodes d'activités du club doivent respecter les règles définies dans la *Procédure d'Emprunt de Matériel Appartenant au club – Wakah Chan* en vigueur au moment de l'emprunt.
- La consommation et l'apport de tout type de boissons alcoolisées sont formellement interdits durant les activités du club.

Rempli par le chef de famille au nom de celle-ci pour les adhésions famille

Bon pour accord, règlement intérieur

Nom _____
Prénom _____
Date ____ / ____ / ____

« Mention Lu et approuvé »

Signature

Rempli par le chef de famille au nom de celle-ci pour les adhésions famille